

Réf: Dossier 452770

Avis de constitution

SOCIETE « SYLLA MALIKA »

Siège ABIDJAN ANYAMA RESIDENTIEL, Lot 2406, Ilot
205

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYLLA MALIKA »

Objet : TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES -
IMMOBILIERES, FINANCIERES - TRANSPORT
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX.
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE.
- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA RESIDENTIEL, Lot 2406,
Ilot 205

Dirigeant(s) M TOURE SALIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11500 du 12/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69946/GTCA/RC/2025 du 12/11/2025

